

9^{ème} MASTER DE DOUBLES – EDITION 2022

29 Novembre 2021 au 8 mai 2022

Compétition **HOMOLOGUEE**

1) Déroulement de la compétition :

Phase de poules : du 29 Novembre 2021 au 27 Février 2022

- 3 catégories possibles en double pour dames, messieurs et mixtes : poids équipe égal à 26 et plus, poids équipe de 14 à 25 et poids équipe de 13 et moins.
- Poules de 5 ou 6 équipes soit **4 ou 5 matchs assurés**, si le nombre d'inscriptions le permet.
- Format des matchs habituels en double (point décisif, et 3^{ème} set en super jeu décisif à 10 pts).
- Organisation des matchs libres avec juste pour obligation de **respecter les dates de fin**.
- Les résultats sont à communiquer par mail à masterdouble@cdtennis37.fr à l'issue de votre rencontre, par l'équipe receveuse.
- Pour tous les **matchs non joués, l'équipe qui reçoit sera déclarée forfait**.
- Attribution de 2 points par match gagné, 1 point par match perdu et 0 points par forfait.

Phase finale : du 7 Mars au 24 Avril 2020

La finale aura lieu le **vendredi 8 mai 2022**
(Jour des finales des championnats individuels départementaux)

2) Conditions et Droits d'inscription :

- **10€ par joueur soit 20€/équipe pour les doubles dames, messieurs et mixtes**
- **Les 2 joueurs ou joueuses doivent être licenciés dans le 37.**
- **Les 2 joueurs ou joueuses peuvent être de clubs différents.**

3) Inscription et paiement **Uniquement par courrier sur fiche engagement adressé au CD 37, avec règlement (en précisant noms et clubs des joueurs au dos des chèques).**

- Inscription en messieurs ou dames cumulé avec le double mixte possible.
- Les classements pris en compte sont ceux du **8 Novembre 2021**.
- Ouvert à tous compétiteurs **licenciés ayant droit de participer aux compétitions Senior**.
- **Date limite d'engagement : 23 Novembre 2021**, attention nombre d'équipes limité, priorité sera donnée aux équipes étant à jour de leur engagement.

Adresse comité : Comité départemental d'Indre et Loire, Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours.

Règlement et questions (pas d'inscription par mail) : masterdouble@cdtennis37.fr

RAPPEL : Le classement d'une équipe de double est obtenu par addition des points correspondant aux classements de double des 2 joueurs qui la composent. À cet effet sont attribués (sauf classement spécifique de double) :

- +19 points au joueur non classé**
- +18 points au joueur classé 40**
- +17 points au joueur classé 30/5**
- +16 points au joueur classé 30/4**
- +15 points au joueur classé 30/3**
- +14 points au joueur classé 30/2**
- +13 points au joueur classé 30/1**
- +12 points au joueur classé 30**
- +11 points au joueur classé 15/5**
- +10 points au joueur classé 15/4**
- +9 points au joueur classé 15/3**
- +8 points au joueur classé 15/2**
- +7 points au joueur classé 15/1**
- +6 points au joueur classé 15**
- +5 points au joueur classé 5/6**
- +4 points au joueur classé 4/6**
- +3 points au joueur classé 3/6**
- +2 points au joueur classé 2/6**
- +1 point au joueur classé 1/6**

Merci de votre participation et bons doubles...